



La vérificatrice générale énumère des préoccupations d'ordre financier au sujet du Nouveau-Brunswick après la révision à la baisse de la tendance de la notation des obligations de la province

Le 12 juin 2018

FREDERICTON (GNB) – Après la récente révision à la baisse de la tendance de la notation des obligations de la province par les agences de notation, la vérificatrice générale, Kim MacPherson, demeure profondément troublée au sujet de la décroissance économique persistante du Nouveau-Brunswick. Son rapport, publié aujourd'hui, souligne un certain nombre de préoccupations importantes d'ordre financier.

Les déficits persistants de la province et la dette nette croissante

« Au cours des 10 derniers exercices, la dette nette s'est accrue de près de sept milliards de dollars, a déclaré Mme MacPherson. Comme je l'ai signalé à plusieurs reprises, cette croissance de la dette nette n'est pas viable. »

La vérificatrice générale avertit que la capacité du Nouveau-Brunswick de réduire la dette nette sera plus difficile que les autres provinces étant donné le déclin démographique, les taux de chômage élevés et la faible croissance de l'économie de la province.

En fait, Mme MacPherson souligne que les frais d'intérêts de 700 millions de dollars en 2017 sont plus élevés que le budget des dépenses du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

« Je suis préoccupée du fait que les générations futures devront payer pour ces dépenses excessives et que la province n'a aucun plan immédiat pour régler la décroissance économique persistante. Si cela continue, le gouvernement ne sera pas éventuellement en mesure d'offrir le même niveau de programmes et de services, comme les soins de santé, l'éducation et les routes », a dit Mme MacPherson.

Les gouvernements dépensent avant de recevoir l'approbation législative

Dans le cadre de son examen des dépenses du gouvernement, Mme MacPherson a constaté qu'au cours de cinq des 10 derniers exercices, les gouvernements ont dépassé leurs budgets avant d'obtenir l'approbation de l'Assemblée législative. À son avis, cette pratique va à l'encontre de

l'esprit de la Loi sur l'administration financière. Le gouvernement était en désaccord avec ce point de vue. Mme MacPherson recommande au Conseil du Trésor de modifier la loi pour l'harmoniser avec les pratiques comptables actuelles.

« J'ai formulé deux recommandations au Conseil du Trésor afin de corriger cette pratique du gouvernement actuel et des gouvernements antérieurs », a-t-elle affirmé.

Le gouvernement ne gère pas efficacement tous ses accords de PPP à long terme

Mme MacPherson constate aussi que le Cabinet a laissé expirer l'option d'un partenariat public-privé (PPP) pour l'achat d'une école même si elle était la moins chère qui lui avait été présentée. Elle a été informée que le Cabinet n'avait pas reçu en temps opportun les renseignements pour prendre une décision aussi importante se chiffrant en dizaines de millions de dollars. Mme MacPherson souligne que le Cabinet avait reçu les renseignements un mois avant la date d'expiration de l'option.

La publication des états financiers audités de la province avant les prochaines élections

Mme MacPherson encourage aussi la publication en temps opportun des états financiers audités de la province avant les prochaines élections prévues en septembre 2018.

« À mon avis, les résultats audités sont importants pour permettre à la population du Nouveau-Brunswick de juger dans quelle mesure le gouvernement a géré les ressources et les fonds publics », a-t-elle indiqué.

Mme MacPherson poursuit en faisant remarquer que son bureau et le contrôleur mettront tout en œuvre pour s'assurer que cela sera fait. Cependant, c'est la ministre des Finances qui détermine la date de publication des états financiers audités.

Le chapitre intitulé *Préoccupations de la vérificatrice générale : La décroissance économique du Nouveau-Brunswick se poursuit* se trouve dans le volume I du Rapport de la vérificatrice générale de 2018. Ce volume et un résumé d'une page de ce chapitre peuvent être consultés en ligne.

12-06-18

RENSEIGNEMENTS POUR LES MÉDIAS :

Kevin Maillet, communications, Vérificateur général du Nouveau-Brunswick, 506-453-3048.